

# ÉCOLE SAINT-MARC

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Procès-verbal de la rencontre régulière du 19 octobre 2021

### Étaient présents :

Véronique Bussières	Parent   Présidente
Julie-Ève O'Meara	Parent
Lilian Lopez	Parent
Simon Meagher	Parent
Mathieu Demers	Parent
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent substitut (en remplacement de Pierre-Laurent Boudrias)
Geneviève Deschênes	Enseignante
Amélie Pednault	Enseignante
Bernard Dostie	Enseignant
Hélène Gauvin	Enseignante substitut
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde
Mélanie Bernier	Secrétaire
Ons Chebbi	Parent substitut

### Étaient absents :

Pierre-Laurent Boudrias	Parent   vice-président
-------------------------	-------------------------

### Invité :

Sylvain Cléroux	Directeur
-----------------	-----------

### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte par la présidente à 18h39, nous avons quorum.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution 19-10-21-01**

Véronique Bussières propose l'adoption de l'agenda avec l'ajout du point 10.3; appuyée par Mathieu Demers.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 3. Bons coups à souligner

- Bravo pour la diligence du personnel de l'école dans l'application des mesures sanitaires ayant contribué à limiter la propagation à l'école
- Félicitations aux enseignants du 3<sup>e</sup> cycle pour la planification de la sortie au Mont-Royal. C'est une très belle sortie que vous organisez en surplus de votre travail habituel. Merci.
- Belle initiative de la brigade verte : ça embellira la cour avant de l'école en plus d'inculquer aux enfants l'importance de la nature, des plantes, du verdissement.

### 4. Période réservée au public

(Aucun membre du public)

## 5. Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2021

### **Résolution 19-10-21-02**

Véronique Bussièrès propose l'adoption du procès-verbal du 21 septembre; appuyée par Julie-Ève O'Meara.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 6. Suivi du procès-verbal du 21 septembre 2021

### 6.1. Sous-Comités

- Pas d'avancement depuis la dernière rencontre.

### 6.2. Régie interne

- L'école a reçu le modèle de régie interne du CSSDM. À priori, aucune amélioration ne semble requise, mais il restera possible de la modifier en cours d'année au besoin.

### 6.3. Grille de suivi pour la formation obligatoire des membres du CÉ

- Quelques parents ont complété leur formation et fourni leur grille à Sylvain. La date butoir pour ce faire pour tous les parents est le 1<sup>er</sup> novembre.

### 6.4. Confirmation d'absence de conflit d'intérêts

- Quelques parents ont retourné leur formulaire de confirmation d'absence de conflit d'intérêts à Sylvain. La date butoir pour ce faire pour tous les parents est le 1<sup>er</sup> novembre.

## 7. Points de discussions et de décisions.

### 7.1. Organisation interne et autres points administratifs du CÉ

#### 7.1.1. Consultation sur l'Acte d'établissement et le PTRDI 2022-2025

Présentation de l'acte d'établissement par Sylvain Cléroux.

### **Résolution 19-10-21-03**

Le CÉ confirme que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et il approuve l'acte d'établissement.

Véronique Bussièrès propose l'approbation; appuyée par Simon Meagher.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### 7.1.2. PTRDI

Le CÉ questionnera le CSSDM à propos d'une incohérence apparente par rapport au nombre de groupes.

### **Résolution 19-10-21-04**

Le CÉ confirme que les renseignements fournis dans le document sont compris et n'impliquent aucune modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années.

Véronique Bussièrès propose l'approbation; appuyée par Mathieu Demers.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 7.2. Budgets

#### 7.2.1. Présentation du budget de l'école

- Se référer au document *Budget\_detail\_14oct21.pdf*.
- Certains postes de dépenses ont (et auront encore à la fin de l'année) des surplus, et d'autres des déficits, étant donné que les budgets alloués sont

moins ventilés que les postes de dépenses. L'important est que les totaux par fonds soient cohérents.

- Fonds 6 : C'est le fonds des allocations dédiées, donc non transférables. Certains montants de ce fonds ont déjà été alloués alors que d'autres le seront au fil des prochaines semaines.
- Fonds 1 – contrôle centralement : Ce fonds est associé à l'école, mais les déficits et les surplus reliés au plan d'effectif, s'il y en a, sont assumés par le CSSDM.
- Le budget du SDG n'est pas présenté à ce stade-ci, car il ne sera représentatif qu'à partir de janvier.

#### 7.2.2. Présentation du budget du CÉ (fonds 4/9)

- Les surplus de 2020-2021 seront comptabilisés prochainement par le CSSDM et apparaîtront alors dans le budget.

### 7.3. Sorties éducatives et sportives

- Sorties plein-air
  - Groupe 71 (Rosemary)
    - 1<sup>er</sup> octobre : Sortie de vélo au parc Maisonneuve
    - 8 octobre : Sortie de vélo au Parc Frédéric Bach
    - 19 octobre : Parc du Mont-Royal
  - 5e/6e année
    - 20 octobre : Parc du Mont-Royal
- Sorties culturelles
  - Maternelle, 1re, 2e année
    - Novembre : L'école et les Arts à la Maison de la culture Mercier (remis en mars)
  - Anglais intensif
    - 3 décembre : Ottawa (départ 8h00, retour 20h00)  
Contribution parentale de 88\$ / enfant
- Sorties récréatives
  - 20 mai : Upper Canada Village (départ 8h00, retour 19h00)  
Contribution parentale de 88\$ / enfant

#### **Résolution 21-09-21-05**

Bernard Dostie propose l'approbation des sorties, ainsi que les contributions parentales pour l'anglais intensif; appuyée par Véronique Bussières  
**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 7.4. Encadrement des prochaines activités parascolaires

- Énumération des lignes directrices provisoires établies en sous-comité en 2020-2021 (ces lignes directrices seront revues avec la révision de l'offre d'activités parascolaires) :
  - Tous les coûts directs et indirects reliés aux activités devront être demandés aux parents. L'école n'assumera aucuns frais.

- En aucun cas, l'école ne recueillera d'inscriptions ou de paiements. Chaque organisme devra prévoir son mode de fonctionnement autonome.
- Le nombre d'activités offertes à l'école devra se limiter au nombre de locaux libres.
- La priorité pour l'utilisation des locaux de l'école de 7h00 à 18h00 :
  - 1) Activités d'enseignement
  - 2) Service de garde
  - 3) Soutien pédagogique
  - 4) Activités extrascolaires organisées par des enseignants ou par l'école
  - 5) Activités parascolaires offertes par LRRCR
  - 6) Activités offertes par d'autres organismes
- Aucune activité parascolaire ne sera organisée en collaboration avec l'école le mercredi de 14h00 à 18h00 (pas appliqué pour le moment)
- Publicité : Pour les activités organisées par l'école ou à l'école, nos moyens de communication seront mis à contribution (courriels, info-parents, babillards, etc.)

**Résolution 19-10-21-06**

Chantal Sweeney propose l'approbation des lignes directrices provisoires; appuyée par Véronique Bussières

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

7.5. Projets-école financés par le CÉ

7.5.1. Fête des maternelles, fête des finissants et visite des personnes âgées

- L'équipe de direction a terminé la planification des 3 événements et demande des budgets respectifs de 600\$, 1000\$ et 200\$.

**Résolution 19-10-21-07**

Mathieu Demers propose l'approbation des budgets de 600\$, 1000\$ et 200\$ dédiés respectivement aux projets susmentionnés; appuyé par Bernard Dostie.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

7.5.2. Autres projets

- Après délibération, on convient de garder le même processus d'appel de projets que par les années passées. Avec l'appel de projets seront fournis des exemples de projets éligibles. On sollicitera aussi la participation du plus d'enseignants possible.
- On confirme l'initiative suggérée dans une rencontre précédente de soumettre aux enseignant(e)s et éducateurs/trices un sondage pour connaître leur intérêt pour un projet/activité élargi et rassembleur. Amélie Pednault se porte volontaire pour seconder Véronique Bussières pour organiser le sondage. L'outil choisi sera Google Forms, et on convient de le lancer la semaine du 2021-10-19 afin de pouvoir faire l'appel de projets avant la semaine des bulletins.
- On convient de reconduire, pour les autres projets, le même budget de 8000\$ qu'en 2020-2021.

**Résolution 21-09-21-08**

Simon Meagher propose l'adoption d'un budget de 8000\$ pour les autres projets; appuyé par Véronique Bussières.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**8. Service de garde**

## 8.1. Informations

- Prochaine journée pédagogique (1<sup>er</sup> novembre) : Les réponses ont été reçues dans le délai demandé. Belle participation.

**9. Rapport des partenaires**

## 9.1. Représentant de l'OPP

- L'OPP est à organiser une récréation prolongée à l'approche de Noël, incluant possiblement un petit spectacle ou des musiciens. Le CÉ donne son accord préliminaire pour les démarches. Une demande d'autorisation formelle de la part de l'OPP – incluant le budget nécessaire – est à venir.

## 9.2. Comité de parents

- La première rencontre a été reportée au 26 octobre 2021.

**10. Points d'informations**

## 10.1. Suivis COVID

- 5-6 tests par semaine rapides sont effectués par semaine et jusqu'à maintenant, il n'ont révélé aucun résultat positif.
- La réalisation des tests se déroule bien.

## 10.2. Code de vie de l'école

- Le code de vie apparaissait méconnu et souvent mécompris de la part des élèves et même des parents et de certains membres du personnel. L'équipe-école s'assure cette année qu'il est bien compris et appliqué, en plus d'apporter des précisions à certaines règles lorsque c'est nécessaire.
- Un resserrement a déjà été fait dans la gestion des cas de violence.
- Il y a du travail en cours pour diminuer le bruit lors des déplacements.
- Le code vestimentaire sera prochainement mieux expliqué aux élèves.

## 10.3. Parents-secours

Sylvain Cléroux a été approché par une mère de l'école impliquée dans Parents Secours qui cherche des bénévoles pour relancer le service dans le quartier et recruter des familles-refuges. Plus d'informations sont à venir dans l'info-parents. La démarche est approuvée par le SPVM.

## 11. Varia

- Des enjeux de sécurité sont soulevés lors du passage des élèves au coin Beaubien/2<sup>e</sup> avenue. Sylvain Cléroux avance que le nombre de brigadiers assignés à l'école St-Marc est déjà plus élevé que la moyenne des écoles environnantes et qu'il n'est donc pas réaliste d'espérer en avoir un supplémentaire à cette intersection. Un marquage du passage piétonnier semble plus réaliste, et une bonne 1<sup>re</sup> étape. Sylvain Cléroux rédigera une lettre (en son nom et celui de la présidente du CÉ) à l'intention du SPVM ou de l'Arrondissement demandant l'ajout d'un passage à niveau.

### **Résolution 19-10-21-09**

Anne-Sophie propose l'envoi d'une demande écrite au SPVM et/ou à l'Arrondissement; appuyée par Mathieu Demers.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 12. Points reportés à l'ordre du jour du prochain CÉ

- (Aucun)

## 13. Levée de l'assemblée à 20h15

Secrétaire (Mathieu Demers)

Présidente (Véronique Bussièrès)

Tâches	Responsable	Échéance	Statut
Remplir le formulaire de confirmation d'absence de conflit d'intérêts et le fournir à la direction de l'école.	Tous les parents membres du CÉ	2021-11-01	
Compléter la formation obligatoire pour membres de CÉ et fournir la grille de vérification (checklist) remplie à la direction de l'école.	Tous les parents membres du CÉ	2021-11-01	
Questionner le CSSDM à propos d'une incohérence apparente par rapport au nombre de groupes dans le PTRDI.	Sylvain Cléroux		
Planification d'une rencontre pour le redémarrage du sous-comité activités parascolaires	Sylvain Cléroux		
Planification d'une rencontre pour le redémarrage du sous-comité finances du fonds des parents.	Véronique Bussièrès		
Mettre sur pied le sondage pour enseignant(e)s et éducateurs/trices pour l'intérêt d'une activité rassembleuse financée par le fonds 4.	Véronique Bussièrès et Amélie Pednault	2021-10-22	
Rédiger une lettre (au nom de la direction d'école et celui de la présidente du CÉ) à l'intention du SPVM demandant l'ajout d'un passage à niveau à l'intersection de la rue Beaubien et de la 2 <sup>e</sup> avenue.	Sylvain Cléroux		